

Annuaire régional d'Eurostat 2007



Annuaire régional d'Eurostat 2007

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007

ISBN 978-92-79-05078-7

ISSN 1681-9314

Numéro de catalogue: KS-AF-07-001-FR-N

(Publication imprimée: KS-AF-07-001-FR-C)

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Communautés européennes, 2007

© Copyright des photos suivantes: couverture et les chapitres Introduction, Comptes des ménages, Productivité du travail, Statistiques urbaines, Tourisme et Éducation: © la Médiathèque centrale de la Commission européenne; les chapitres Population et Agriculture: © Jean-Jacques Patricola; les chapitres Produit intérieur brut, Marché du travail, Science, technologie et innovation, Statistiques structurelles sur les entreprises et Transports: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale Politique régionale de la Commission européenne.

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.



Preface

Chers lecteurs,

Une nouvelle fois, Eurostat a le plaisir de vous proposer une vue d'ensemble des développements les plus récents dans les régions de l'Union européenne, couvrant, autant que possible, les vingt sept États membres actuels ainsi que les pays de l'AELE. Les thèmes choisis sont ceux que nous considérons comme susceptibles d'apporter un éclairage intéressant sur les diverses facettes de l'évolution économique, sociale et démographique dans les régions de l'Europe tout entière. Pour la première fois, nous avons ajouté un chapitre sur le PIB qui a été élaboré en coopération avec la direction générale de la politique régionale, notre principal client pour les données régionales.

L'année 2007 représente un moment très important pour la politique régionale, dans la mesure où elle marque le début de la mise en œuvre de la nouvelle politique de cohésion de l'Union, qui se poursuivra jusqu'en 2013 et par le biais de laquelle la Communauté investira dans le développement régional un montant sans précédent de quelque 347 milliards d'euros. Ces statistiques régionales feront partie des critères à l'aune desquels le développement des régions de l'UE sera évalué. Dans la présente publication, vous trouverez également un chapitre sur les statistiques urbaines, qui est le résultat de notre collaboration avec la direction générale de la politique régionale dans le domaine de l'audit urbain. Ce dernier constitue une composante de plus en plus importante de la politique de développement régional.

Parallèlement, en coopération avec nos partenaires du système statistique européen (SSE), nous continuerons à étoffer progressivement, du point de vue tant du niveau de détail que de la couverture, les informations régionales disponibles, afin de broser un tableau toujours plus complet des relations complexes caractérisant le développement régional à travers l'UE.

Je vous souhaite une agréable et intéressante lecture.



Hervé Carré
Directeur général d'Eurostat



Remerciements

Les éditeurs de l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours. La rédaction des divers chapitres de la présente édition a été confiée aux personnes suivantes:

- **Population:** Gregor Kyi (unité F.1 d'Eurostat: «Statistiques démographiques et de la migration»)
- **Produit intérieur brut:** Lewis Dijkstra (unité B.2 de la direction générale de la politique régionale: «Développement de la politique de cohésion, négociations d'adhésion»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2 d'Eurostat: «Comptes nationaux — production»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Productivité du travail:** Berthold Feldmann (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Statistiques urbaines:** Teodóra Brandmüller (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Felix, Tomas Meri et Håkan Wilén (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Ulf Johansson (unité G.1 d'Eurostat: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Transports:** Anna Bialas-Motyl (unité G.5 d'Eurostat: «Statistiques des transports») et An Heirman
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6 d'Eurostat: «Statistiques de la société de l'information et du tourisme»)
- **Éducation:** Lene Mejer (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Agriculture:** Peter Szabo (unité E.1 d'Eurostat: «Statistiques agricoles — méthodologie»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») avec le concours de Pavel Bořkovec (unité B.6 d'Eurostat: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

L'Association européenne de libre-échange (AELE), et notamment Richard Ragnarson.

La direction générale de la traduction de la Commission européenne, et notamment les unités de traduction allemande, anglaise et française.

L'Office des publications officielles des Communautés européennes, et notamment Peter Johansson, de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi que les correcteurs de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



Table des matières

INTRODUCTION	9
Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète	10
La nomenclature NUTS	10
Couverture.....	10
Davantage d'informations régionales.....	11
Extraction des données.....	11
1 POPULATION.....	13
Présentation de la répartition régionale de la démographie.....	14
Les moteurs de l'évolution de la population.....	14
Vieillesse démographique: la situation actuelle.....	19
... et ses conséquences pour l'avenir	19
Notes méthodologiques	24
2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	27
PIB par habitant: fortes disparités régionales	28
Politique de cohésion 2007-2013.....	28
La croissance du PIB s'accélère en dehors du cœur de l'Union	30
L'Union connaît la convergence, mais que se passe-t-il au sein des États membres?	33
Conclusion.....	35
Notes méthodologiques	36
3 COMPTES DES MÉNAGES.....	39
Introduction: mesure de la richesse.....	40
Revenu des ménages privés.....	40
Résultats pour l'année 2004.....	40
Revenu primaire	40
Revenu disponible	41
Dynamisme de la périphérie de l'Union.....	45
Résumé.....	48
Disponibilité des données.....	45
4 MARCHÉ DU TRAVAIL.....	51
Les objectifs de l'Union européenne en matière d'emploi	52
Premier objectif: un taux d'emploi global supérieur à 67 %	52
Deuxième objectif: un taux d'emploi féminin supérieur à 57 %.....	55
Troisième objectif: un taux d'emploi des travailleurs âgés supérieur à 50 %	57
Réduction de l'écart entre hommes et femmes.....	57
Chômage	60
Conclusions.....	63
Notes méthodologiques	64
Définitions	64



5	PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL.....	67
	Introduction	68
	La productivité du travail reste très inégale sur le plan régional	68
	Des taux de croissance de la productivité différents conduisent à une convergence accrue	68
	La productivité du travail dans l'industrie manufacturière et dans le secteur des services	71
	Conclusion.....	73
	<i>Notes méthodologiques</i>	76
6	STATISTIQUES URBAINES.....	79
	Introduction	80
	Mesure de la qualité de la vie dans les villes.....	80
	Les unités spatiales.....	80
	Le cadre temporel.....	80
	Les indicateurs.....	80
	Étude des caractéristiques de l'évolution démographique	83
	Perception de la situation.....	87
	Au-delà des taux de croissance.....	87
7	SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION.....	91
	Introduction	92
	Recherche et développement.....	92
	Ressources humaines en science et technologie	95
	Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	95
	Brevets	97
	Patstat.....	99
	Les demandes de brevets dans les régions.....	99
	Conclusion.....	99
	<i>Notes méthodologiques</i>	101
8	STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES.....	103
	Introduction	104
	Régions les plus spécialisées dans différentes activités.....	104
	Spécialisation dans les services aux entreprises	106
	Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises	110
	Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises	113
	Conclusion	115
	<i>Notes méthodologiques</i>	116
9	TRANSPORTS.....	119
	Introduction	120
	Infrastructure de transport.....	120
	Matériel de transport	123
	Transport maritime.....	123
	Fret routier.....	125
	Transport aérien.....	127



Conclusion.....	129
<i>Notes méthodologiques</i>	130
10 TOURISME	133
Introduction	134
Capacités d'hébergement	134
Utilisation des capacités	135
Intensité touristique	137
Évolution du tourisme 2000-2005	137
Part du tourisme récepteur	140
Perspectives	140
<i>Notes méthodologiques</i>	143
11 ÉDUCATION	145
Introduction	146
Participation des enfants de quatre ans à l'enseignement.....	146
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur ..	148
Étudiants de l'enseignement supérieur	148
Diplômés de l'enseignement supérieur	151
Participation à l'apprentissage tout au long de la vie	151
Conclusions.....	153
<i>Notes méthodologiques</i>	155
12 AGRICULTURE	157
Introduction	158
Contribution de l'agriculture au PIB.....	158
Productivité du travail dans l'agriculture	158
Diversification du revenu dans la communauté agricole	161
Utilisation de produits chimiques dans l'agriculture	161
Productivité agricole	165
Conclusions.....	165
<i>Notes méthodologiques</i>	167
ANNEXE	169
UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2	169
PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2	172

Introduction



Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète

Les statistiques régionales sont d'une importance capitale pour qui veut comprendre l'évolution économique et sociale dans l'Union européenne. Le montant énorme du budget consacré aux Fonds structurels (347 milliards d'euros pour la période 2007-2013) montre bien l'importance qu'attache l'UE à la réduction des clivages qui séparent les régions en termes de développement économique et social.

Si vous voulez en savoir plus sur la manière dont les régions d'Europe évoluent dans un vaste ensemble de domaines statistiques très divers, voici la publication qu'il vous faut! Les textes et les cartes statistiques constituent une véritable mine d'informations sur la vie dans les régions européennes. Dans son deuxième chapitre («Produit intérieur brut»), la présente édition de l'Annuaire régional donne également, pour la première fois, un aperçu de la politique de cohésion de l'Union européenne, rédigé par un spécialiste de la direction générale de la politique régionale, qui est l'une des principales utilisatrices des statistiques au niveau régional.

Cette année voit également le retour, souhaité par beaucoup, des statistiques du tourisme et de l'éducation, deux domaines très intéressants sur lesquels nous revenons avec plaisir. Le chapitre sur la productivité du travail, qui a fait sa première apparition l'année dernière, se concentre cette année sur la productivité dans différents domaines d'activité et, dans l'analyse des évolutions régionales en Europe, nous couvrons bien sûr aussi la situation dans les villes européennes, d'où la présence d'un chapitre sur les statistiques urbaines, consacré essentiellement à l'évolution démographique dans les villes.

La nomenclature NUTS

Toutes les statistiques établies au niveau régional dans l'UE sont fondées sur la nomenclature des unités territoriales statistiques, appelée «NUTS». La nomenclature NUTS est utilisée depuis des décennies pour l'établissement des statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régional. Toutefois, elle ne possède une base juridique que depuis 2003, année qui a vu l'adoption du règlement NUTS par le Parlement et le Conseil ⁽¹⁾.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'UE, le règlement NUTS est évidem-

ment modifié de manière à y inclure la classification régionale de ces pays. Ce fut le cas en 2004, lorsque dix nouveaux États membres firent leur entrée dans l'UE. La Bulgarie et la Roumanie ont adhéré à l'Union européenne le 1^{er} janvier 2007. Ces deux pays étaient dotés depuis 1998 d'une classification statistique des régions semblable à la nomenclature NUTS, mais l'application de cette dernière a exigé l'attribution de nouveaux codes aux régions concernées: ces codes sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Le règlement NUTS prévoit une révision triennale qui permet de modifier la classification régionale et de l'adapter à de nouveaux découpages administratifs ou à l'évolution des circonstances. Cet exercice a eu lieu pour la première fois en 2006 mais, comme les adaptations décidées en cette occasion n'entreront en vigueur qu'au début de 2008, la présente édition s'en tient toujours à la version 2003 de la NUTS. L'édition de l'année prochaine comportera donc un certain nombre de modifications apportées à la nomenclature régionale des pays.

Nous avons joint à la présente publication une carte pliante qui montre l'ensemble des régions correspondant au niveau 2 de la NUTS dans les 27 États membres de l'UE (EU-27) et dans les pays de l'AELE, tandis qu'à l'annexe 1 vous trouverez la liste complète des codes et des noms de ces régions.

Couverture

Le présent Annuaire régional contient des statistiques pour l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne, y compris la Bulgarie et la Roumanie, qui viennent d'adhérer. Cette année, la couverture a été étendue aux pays de l'AELE, de sorte que vous trouverez également dans cette édition des commentaires sur l'évolution régionale en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

Les régions situées dans les pays de l'AELE sont appelées régions statistiques et sont régies par les mêmes règles que les régions de l'UE, si ce n'est que, dans leur cas, il n'existe pas de base juridique. Dans certains domaines d'action, nous ne disposons pas encore de données sur les pays de l'AELE, mais la disponibilité des données s'améliore et nous espérons vous présenter une couverture plus complète encore l'année prochaine. Il est souvent intéressant de comparer des données régionales relatives à des pays de l'AELE avec des données relatives aux États membres voisins, par exemple en faisant une comparaison entre la

⁽¹⁾ Pour en savoir plus sur la nomenclature NUTS, voir: http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html.



Norvège et la Suède ou entre la Suisse et l'Autriche. Il existe évidemment de nombreuses similarités entre des régions voisines situées dans des pays différents, mais parfois, les disparités sont tout aussi intéressantes à analyser.

La présente édition de l'Annuaire statistique ne contient pas d'informations sur les trois pays candidats que sont l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Croatie et la Turquie, car nous disposons actuellement de trop peu de données au niveau régional.

Davantage d'informations régionales

Sur le site web d'Eurostat, vous pourrez consulter, sous le thème «Statistiques générales et régionales», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain» qui contiennent des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des statistiques plus complètes que celles figurant dans cet annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs établis au niveau 3 de la NUTS (concernant par exemple la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et le marché de l'emploi). Cette précision est importante car, à l'heure actuelle, huit États membres (le Danemark, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte et la Slovénie) n'ont pas de nomenclature NUTS au niveau

2. L'année prochaine, lorsque la nomenclature NUTS modifiée sera appliquée, le Danemark aura également des régions de niveau 2.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines en consultant la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques urbaines et régionales européennes — Guide de référence — Édition 2007*, que vous pouvez télécharger à partir de notre site web.

Les années précédentes, un CD-ROM était joint à l'Annuaire. Nous avons mis fin à cette tradition, car toutes les informations habituellement données sur le CD-ROM sont désormais disponibles sur le site web d'Eurostat. En particulier, les données spécifiques utilisées pour établir les cartes figurant dans le présent Annuaire régional peuvent être trouvées sur notre site web sous forme de tableaux Excel.

Extraction des données

Les données statistiques présentées dans l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 ont été extraites au cours des premiers mois de 2007; la date de clôture finale était le 15 mai 2007, ce qui signifie que les données publiées représentent les informations les plus récentes disponibles à cette date-là. Si vous souhaitez prendre connaissance des statistiques publiées ultérieurement, veuillez consulter le site web d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).

Tourisme

10



Introduction

Le tourisme est un important secteur économique dans les pays de l'Union européenne. Toutefois, le poids économique du tourisme dans les différentes régions de l'UE varie beaucoup. Notamment dans les zones rurales, généralement situées en périphérie des centres économiques de leur pays, le tourisme est souvent la première source de revenus et le principal facteur de création d'emplois et de garantie pour le maintien de l'emploi.

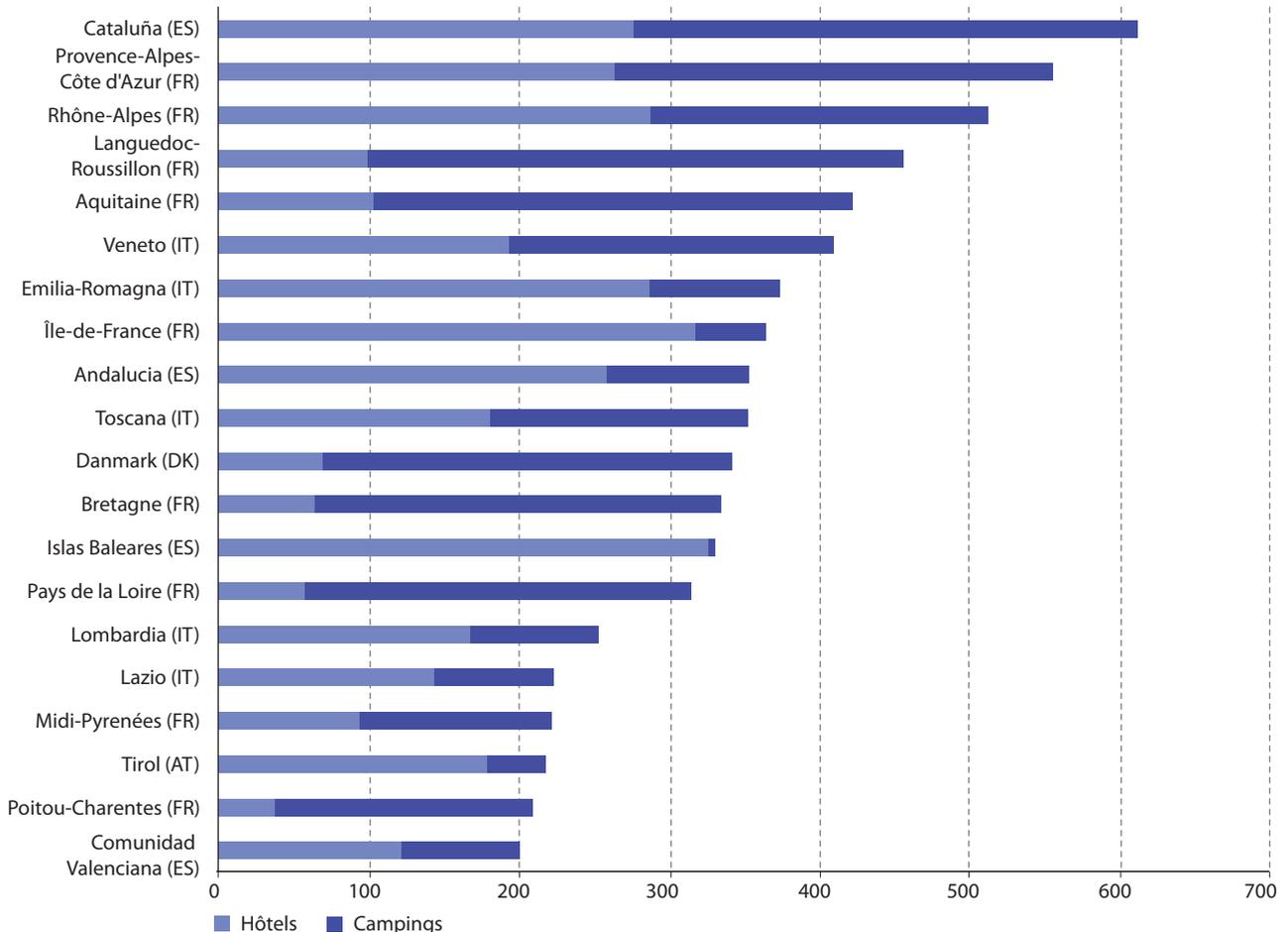
Le tourisme est un domaine intersectoriel par excellence, composé de différentes branches d'activité qui fournissent des services aux touristes et dont l'évolution est ainsi fortement tributaire de la demande touristique. Parmi ces secteurs figurent avant tout l'hébergement, la restauration et les moyens de transport. En outre, dans les régions touristiques développées, la demande touristique profite aussi tout particulièrement au commerce de détail, ainsi qu'à de nombreuses infrastructures culturelles et de loisirs.

Capacités d'hébergement

Le graphique 10.1 montre les vingt régions de l'EU-27 qui possèdent les plus grandes capacités d'hébergement en hôtels et campings. Les capacités d'hébergement des campings peuvent être comparées à celles des hôtels si l'on multiplie par quatre le nombre des emplacements, en admettant que chaque emplacement peut accueillir en moyenne quatre personnes.

En tête de toutes les régions de l'UE, la région Cataluña compte 612 000 places-lits; elle est suivie de quatre régions françaises, Provence-Alpes-Côte d'Azur (555 000 places-lits), Rhône-Alpes (511 000), Languedoc-Roussillon (455 000) et Aquitaine (422 000), ainsi que de deux régions italiennes, Veneto (409 000) et Emilia-Romagna (373 000). Sur les vingt régions comportant le plus grand nombre de places-lits, dix-huit sont situées en France, en Espagne et en Italie. Les deux autres sont le Danemark, qui représente à lui seul une région NUTS 2 (339 000 places-lits), et le Tyrol en Autriche (218 000).

Graphique 10.1: Les 20 régions les plus touristiques de UE-27, répartition des places lit par type d'hébergement, par régions NUTS 2, 2005



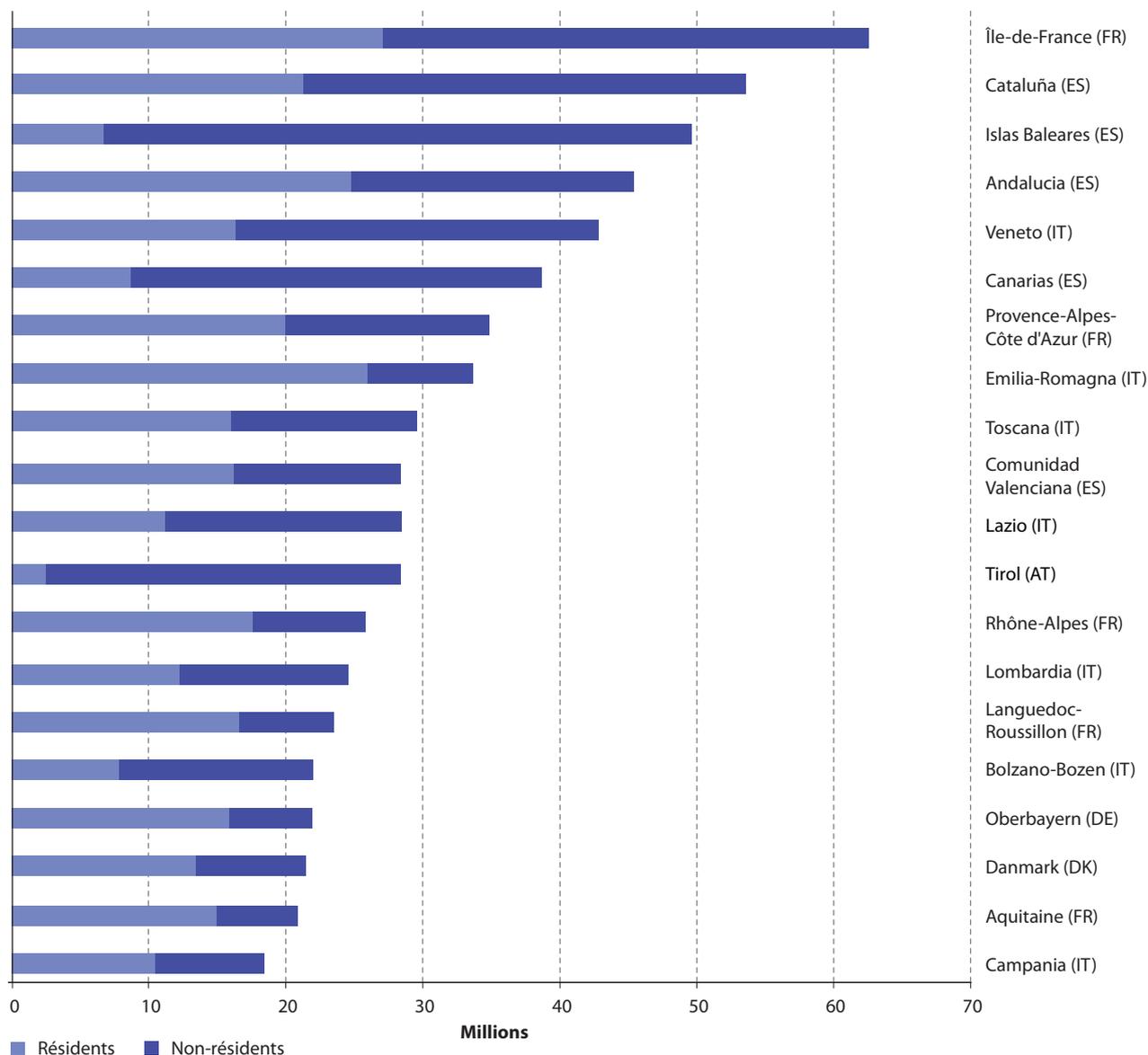


La carte 10.1 indique le nombre de places-lits en hôtels et en campings pour mille habitants (densité des lits) dans les pays européens. Le rapport avec le nombre d'habitants permet ici de représenter l'importance relative des capacités touristiques par tête. Par conséquent, l'indicateur ainsi déterminé est influencé non seulement par le nombre de lits disponibles (places-lits), mais également par le nombre d'habitants. Il en ressort que de fortes densités de lits sont enregistrées notamment dans les régions côtières et les îles, ainsi que dans la plupart des régions alpines, au Luxembourg et dans ses deux régions voisines à l'est et à l'ouest.

Utilisation des capacités

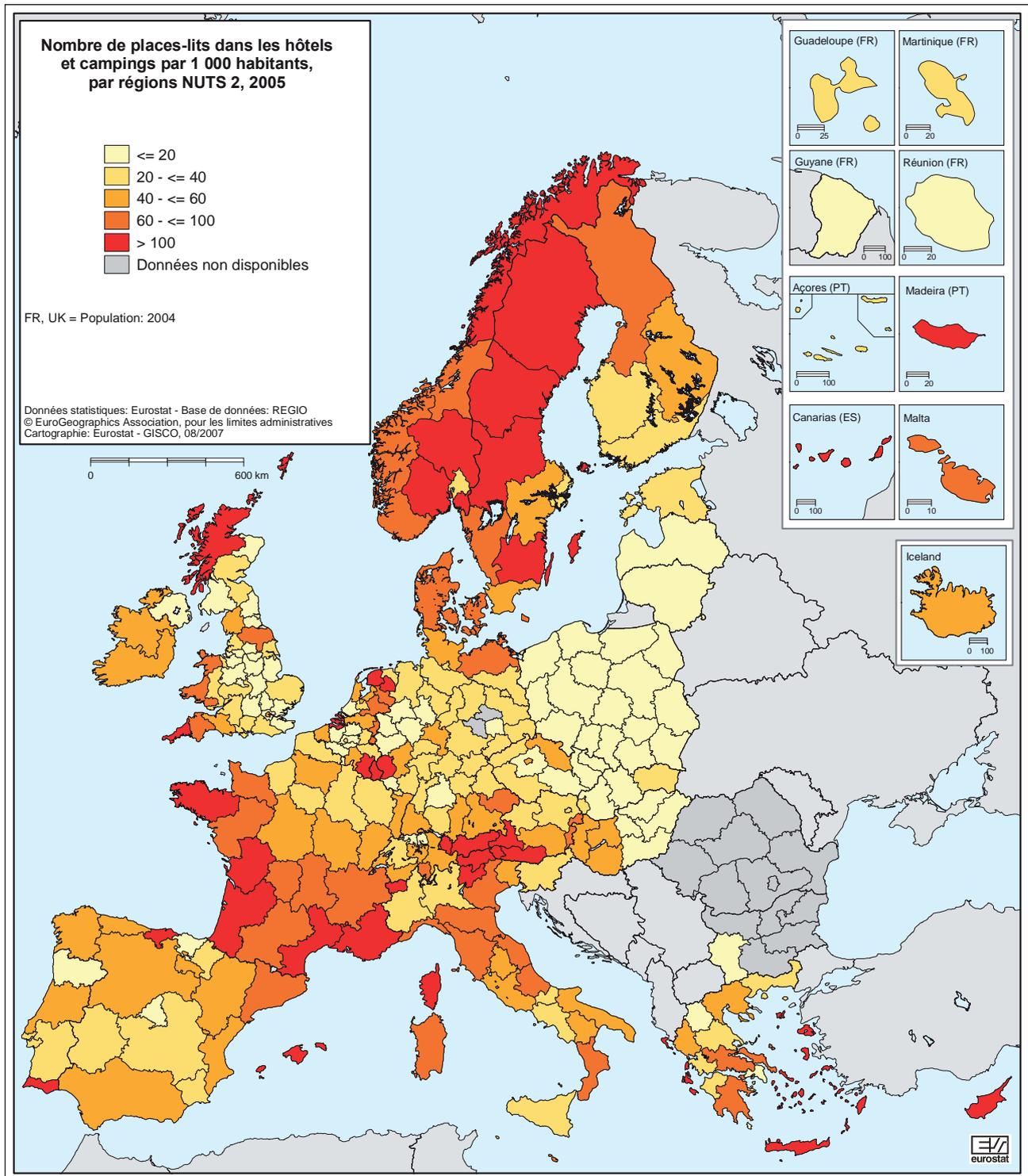
Les données sur l'utilisation des capacités d'hébergement montrent dans quelle mesure l'offre touristique des régions répond à la demande. En règle générale, on prend pour base le nombre de nuitées dans les établissements d'hébergement. Il n'est pas surprenant de constater que les vingt régions (voir graphique 10.2) totalisant le plus grand nombre de nuitées sont, en grande majorité, les mêmes qui disposent aussi du plus grand nombre de places-lits. Avec 6,3 millions de nuitées, l'Île-de-France arrive en tête, suivie des trois régions espagnoles Cataluña (5,4 millions), Illes

Graphique 10.2: Les 20 régions les plus touristiques de UE-27, nuitées dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2 2005
Part par résidents et non-résidents





Carte 10.1: Nombre de places-lits dans les hôtels et campings par 1 000 habitants, par régions NUTS 2, 2005





Balears (5 millions) et Andalucia (4,5 millions). Au regard du nombre de nuitées, le groupe des vingt premières régions est lui aussi principalement composé de régions d'Italie, de France et d'Espagne. Les seules régions n'appartenant pas à ces trois pays sont le Tyrol autrichien, la région allemande Oberbayern et le Danemark.

La carte 10.2 fournit une vue d'ensemble de toutes les régions selon le nombre de nuitées en hôtels et en campings. Il apparaît clairement que les zones les plus touristiques se concentrent essentiellement dans les régions côtières et dans les îles appartenant à l'UE. En outre, le tourisme en Europe du sud et notamment dans les pays méditerranéens revêt une importance beaucoup plus grande que dans le nord de l'Europe.

Intensité touristique

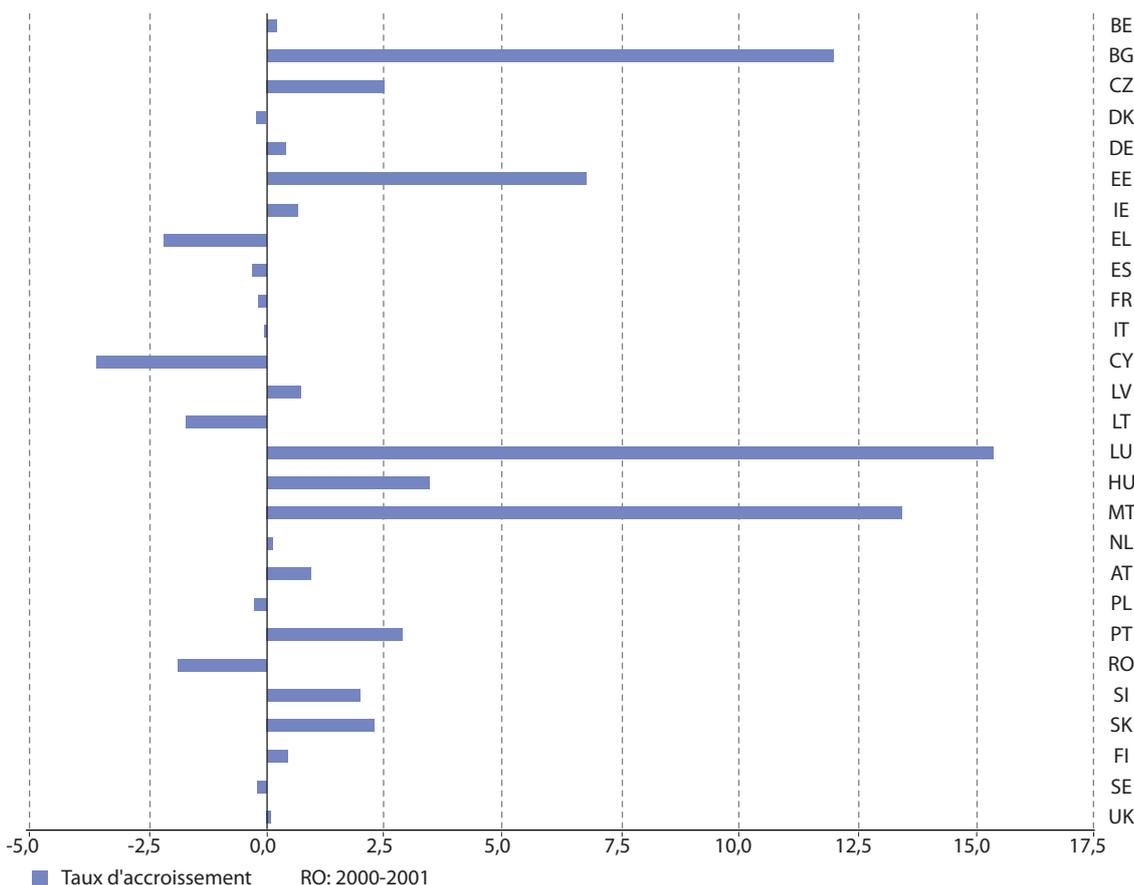
Le rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'habitants permet d'obtenir l'intensité touristique (voir carte 10.3). Cette valeur sert d'indicateur pour décrire l'importance relative du tou-

risme pour une région. Elle permet en principe de mieux dégager le poids économique du tourisme que le nombre absolu de nuitées et fait également apparaître l'importance primordiale du tourisme pour de nombreuses régions côtières et îles en Europe, ainsi que pour la plupart des régions alpines en Autriche, en Italie et en Suisse. La plus forte intensité touristique a été enregistrée dans la région espagnole Illes Balears avec 51 754 nuitées pour 1 000 habitants, suivie de la région alpine italienne Provincia Autonoma Bolzano/Bozen (46 385 nuitées pour 1 000 habitants), la région grecque Notio Aigaio (42 126), le Tyrol autrichien (41 073), la région portugaise Algarve (37 827) et la région grecque Ionia Nisia (32 100).

Évolution du tourisme 2000-2005

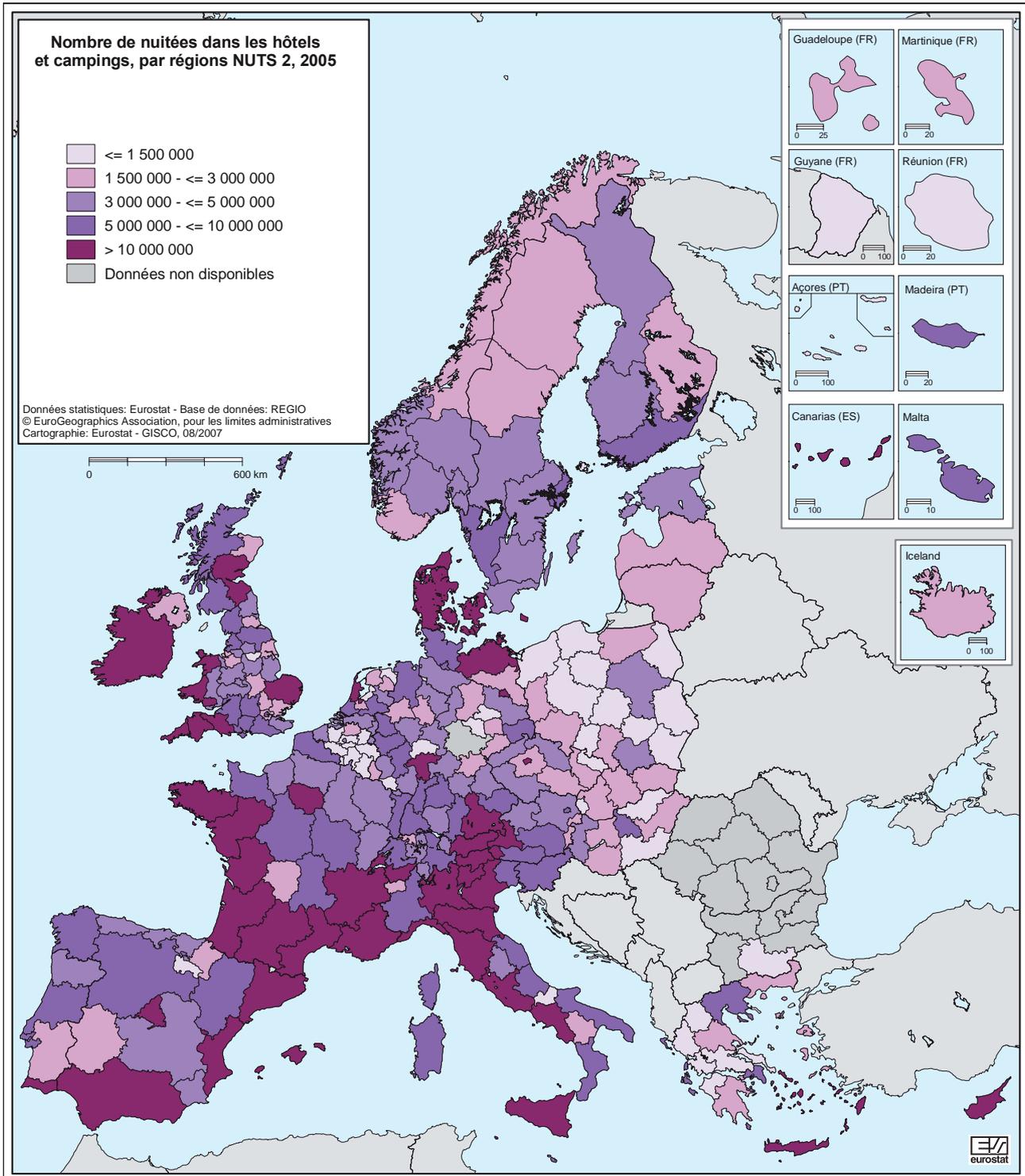
Le tourisme dans les États membres de l'UE a suivi une tendance générale à la hausse entre 2000 et 2005. En effet, le nombre de nuitées en hôtels et en campings s'est accru en moyenne de 0,9 % par an dans les pays de l'UE (voir graphique 10.3).

Graphique 10.3: Nuitées dans les hôtels et campings, EU-27 taux d'accroissement 2000-2005 (en %)



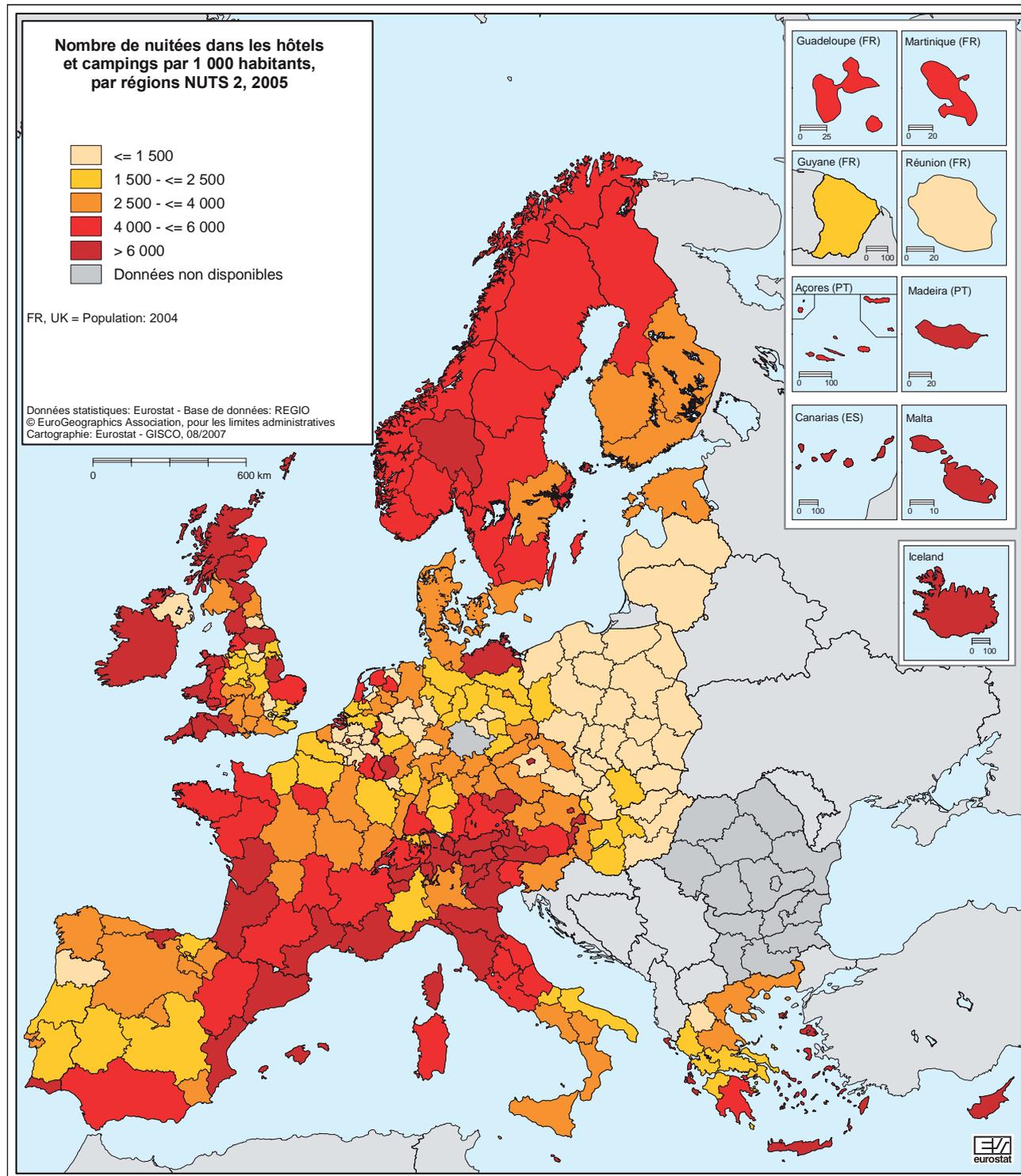


Carte 10.2: Nombre de nuitées dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2, 2005





Carte 10.3: Nombre de nuitées dans les hôtels et campings par 1 000 habitants, par régions NUTS 2, 2005





En ce qui concerne le nombre de nuitées, les nouveaux États membres ont enregistré des hausses majoritairement supérieures à la moyenne (voir carte 10.4). C'est le cas plus particulièrement des trois États baltes, parmi lesquels la Lituanie a connu la plus forte croissance avec 18,7 %. Les taux relevés en Lettonie (12,2 %) et en Estonie (9,3 %) étaient eux aussi largement au-dessus de la moyenne de l'UE. L'augmentation du nombre de nuitées est également supérieure à la moyenne dans la plupart des régions de Pologne, d'Espagne du Nord, du Royaume-Uni, ainsi qu'en Irlande et à Malte.

Part du tourisme récepteur

Toute analyse de l'évolution touristique d'une région accorde généralement une attention particulière au tourisme récepteur, c'est-à-dire à la fréquentation de cette région par les touristes étrangers. Les statistiques du tourisme définissent leur statut d'étrangers ou plus précisément de visiteurs non résidants en fonction de leur résidence habituelle. La part de touristes étrangers est un indicateur de l'attractivité et de la compétitivité d'une région au niveau international. Pendant leur séjour, les touristes étrangers dépensent en moyenne plus d'argent que les touristes nationaux et les recettes ainsi perçues ont une incidence positive sur la balance des paiements d'un pays. Elles peuvent, le cas échéant, compenser des déficits dans le commerce de marchandises avec l'étranger. En 2005, environ 41 % de toutes les nuitées dans l'UE en moyenne étaient imputables aux touristes étrangers. Néanmoins, les dis-

parités entre les régions méritent ici aussi d'être signalées: elles vont de plus de 90 % des nuitées passées par des visiteurs étrangers à Malte, au Luxembourg et à Chypre (pour des pays aussi petits, la forte proportion de touristes étrangers a des raisons statistiques), ainsi qu'à Praha, en Crète et au Tyrol, jusqu'à moins de 10 % dans certaines régions d'Allemagne, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, ainsi que de la France et de l'Italie (voir carte 10.5).

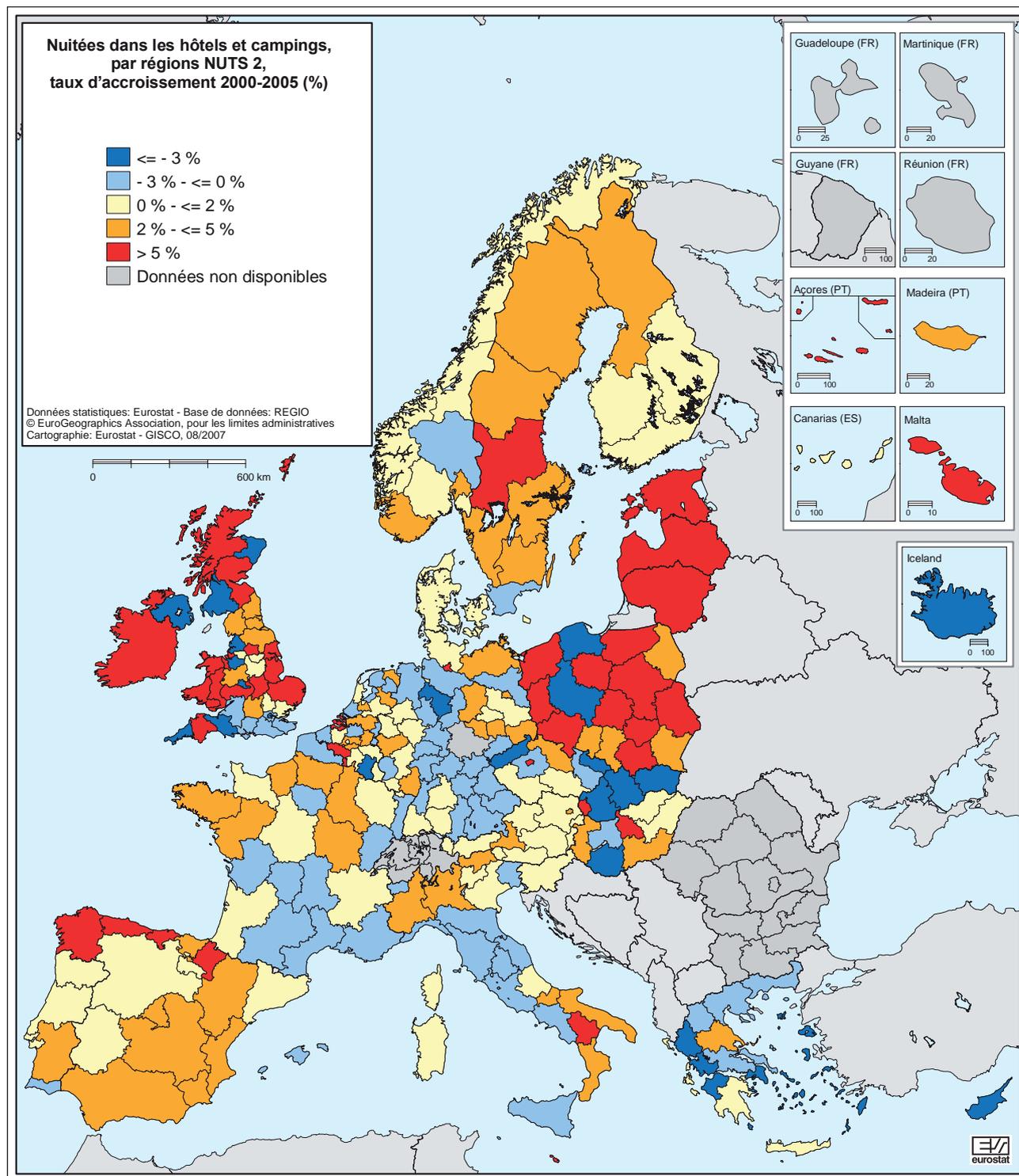
Perspectives

D'après l'Organisation mondiale du tourisme, l'Europe est le continent le plus visité du monde. Cette performance est due en grande partie à sa diversité culturelle et à la richesse de ses paysages. Ces deux aspects ont d'ailleurs été encore renforcés par l'adhésion des douze nouveaux États membres en 2004 et 2007. Ces pays offrent des destinations nouvelles et attractives tant aux citoyens des anciens États membres qu'aux visiteurs de pays tiers, et la dynamique du tourisme y est supérieure à la moyenne.

En outre, le tourisme dans les destinations touristiques traditionnelles s'est révélé remarquablement stable. Le désir de voyager des citoyens n'a pas été durablement ému par des événements isolés, voire graves, tels que les attentats terroristes, si bien que tout laisse à penser que, compte tenu du contexte économique manifestement favorable, le tourisme en Europe devrait poursuivre son évolution positive au cours des années à venir.

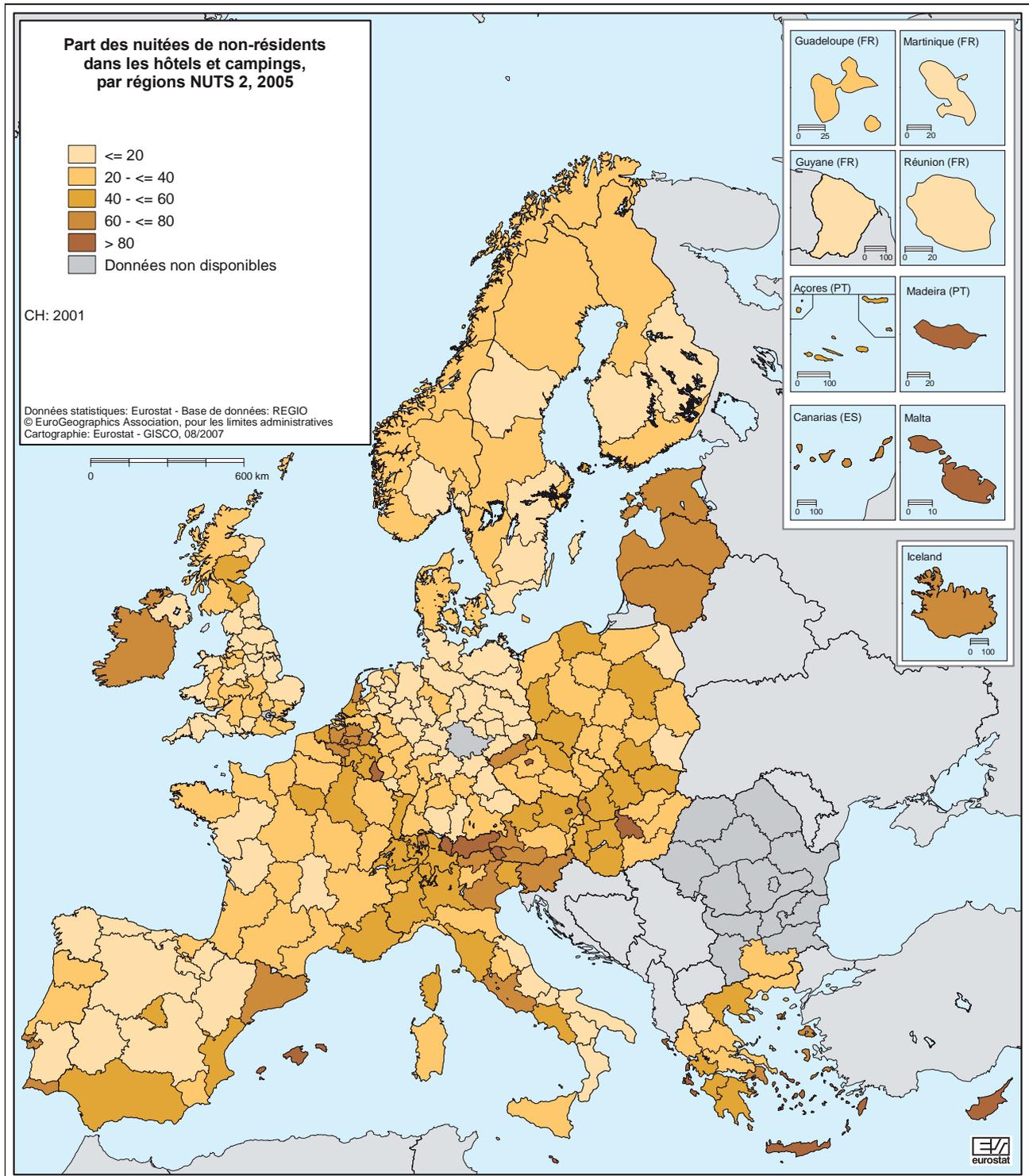


Carte 10.4: Nuitées dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2, taux d'accroissement 2000-2005 (en %)





Carte 10.5: Part des nuitées de non-résidents dans les hôtels et campings, par régions NUTS 2, 2005





Notes méthodologiques

Les résultats exposés dans le présent chapitre reposent sur des enquêtes réalisées dans les États membres conformément aux dispositions visées dans la directive 95/57/CE du Conseil du 23 novembre 1995 concernant la collecte d'informations statistiques dans le domaine du tourisme. Cette directive prévoit la collecte de données sur les capacités d'hébergement (établissements, chambres d'hôtes, etc.) et leur utilisation (arrivées et nuitées), ainsi que sur le comportement touristique de la population. Compte tenu du fait que le présent annuaire est axé sur la présentation des résultats dans les régions, le chapitre consacré au tourisme se limite aux données sur les capacités d'hébergement et leur utilisation qui sont les seules disponibles dans une subdivision régionale (NUTS 2). Les résultats concernant le comportement des voyageurs ne sont fournis qu'au niveau des États membres (niveau national).

Toutes les données figurant dans le présent chapitre portent sur les hôtels et les campings. Les autres types d'établissement visés dans la directive concernant les statistiques du tourisme (logements de vacances et établissements d'hébergement assimilés) ne sont pas pris en compte ici car les collectes de données dans les États membres sont encore très hétérogènes. Les résultats concernant ces types d'établissement sont donc difficilement comparables et ne sont pas entièrement disponibles pour tous les États membres.



Annexe

UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2

Belgique

BE10 Région de Bruxelles-Capitale/
Brussels Hoofdstedelijk Gewest
BE21 Prov. Antwerpen
BE22 Prov. Limburg (B)
BE23 Prov. Oost-Vlaanderen
BE24 Prov. Vlaams-Brabant
BE25 Prov. West-Vlaanderen
BE31 Prov. Brabant Wallon
BE32 Prov. Hainaut
BE33 Prov. Liège
BE34 Prov. Luxembourg (B)
BE35 Prov. Namur

Bulgarie

BG31 Severozapaden
BG32 Severen tsentralen
BG33 Severoiztochen
BG34 Yugoiztochen
BG41 Yugozapaden
BG42 Yuzhen tsentralen

République tchèque

CZ01 Praha
CZ02 Střední Čechy
CZ03 Jihozápad
CZ04 Severozápad
CZ05 Severovýchod
CZ06 Jihovýchod
CZ07 Střední Morava
CZ08 Moravskoslezsko

Danemark

DK00 Danmark

Allemagne

DE11 Stuttgart
DE12 Karlsruhe

DE13 Freiburg

DE14 Tübingen

DE21 Oberbayern

DE22 Niederbayern

DE23 Oberpfalz

DE24 Oberfranken

DE25 Mittelfranken

DE26 Unterfranken

DE27 Schwaben

DE30 Berlin

DE41 Brandenburg — Nordost

DE42 Brandenburg — Südwest

DE50 Bremen

DE60 Hamburg

DE71 Darmstadt

DE72 Gießen

DE73 Kassel

DE80 Mecklenburg-Vorpommern

DE91 Braunschweig

DE92 Hannover

DE93 Lüneburg

DE94 Weser-Ems

DEA1 Düsseldorf

DEA2 Köln

DEA3 Münster

DEA4 Detmold

DEA5 Arnsberg

DEB1 Koblenz

DEB2 Trier

DEB3 Rheinhessen-Pfalz

DEC0 Saarland

DED1 Chemnitz

DED2 Dresden

DED3 Leipzig

DEE1 Dessau

DEE2 Halle

DEE3 Magdeburg

DEF0 Schleswig-Holstein

DEG0 Thüringen

Estonie

EE00 Eesti

Irlande

IE01 Border, Midland and Western

IE02 Southern and Eastern

Grèce

GR11 Anatoliki Makedonia,Thraki

GR12 Kentriki Makedonia

GR13 Dytiki Makedonia

GR14 Thessalia

GR21 Ipeiros

GR22 Ionia Nisia

GR23 Dytiki Ellada

GR24 Sterea Ellada

GR25 Peloponnisos

GR30 Attiki

GR41 Voreio Aigaio

GR42 Notio Aigaio

GR43 Kriti

Espagne

ES11 Galicia

ES12 Principado de Asturias

ES13 Cantabria

ES21 País Vasco

ES22 Comunidad Foral de Navarra

ES23 La Rioja

ES24 Aragón

ES30 Comunidad de Madrid

ES41 Castilla y León

ES42 Castilla-La Mancha

ES43 Extremadura

ES51 Cataluña

ES52 Comunidad Valenciana

ES53 Illes Balears

ES61 Andalucía



ES62 Región de Murcia
ES63 Ciudad Autónoma de Ceuta
ES64 Ciudad Autónoma de Melilla
ES70 Canarias

France

FR10 Île-de-France
FR21 Champagne-Ardenne
FR22 Picardie
FR23 Haute-Normandie
FR24 Centre
FR25 Basse-Normandie
FR26 Bourgogne
FR30 Nord - Pas-de-Calais
FR41 Lorraine
FR42 Alsace
FR43 Franche-Comté
FR51 Pays de la Loire
FR52 Bretagne
FR53 Poitou-Charentes
FR61 Aquitaine
FR62 Midi-Pyrénées
FR63 Limousin
FR71 Rhône-Alpes
FR72 Auvergne
FR81 Languedoc-Roussillon
FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur
FR83 Corse
FR91 Guadeloupe
FR92 Martinique
FR93 Guyane
FR94 Réunion

Italie

ITC1 Piemonte
ITC2 Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
ITC3 Liguria
ITC4 Lombardia
ITD1 Provincia Autonoma Bolzano/
Bozen
ITD2 Provincia Autonoma Trento
ITD3 Veneto
ITD4 Friuli-Venezia Giulia
ITD5 Emilia-Romagna

ITE1 Toscana
ITE2 Umbria
ITE3 Marche
ITE4 Lazio
ITF1 Abruzzo
ITF2 Molise
ITF3 Campania
ITF4 Puglia
ITF5 Basilicata
ITF6 Calabria
ITG1 Sicilia
ITG2 Sardegna

Chypre

CY00 Kypros/Kıbrıs

Lettonie

LV00 Latvija

Lituanie

LT00 Lietuva

Luxembourg

LU00 Luxembourg (Grand-Duché)

Hongrie

HU10 Közép-Magyarország
HU21 Közép-Dunántúl
HU22 Nyugat-Dunántúl
HU23 Dél-Dunántúl
HU31 Észak-Magyarország
HU32 Észak-Alföld
HU33 Dél-Alföld

Malte

MT00 Malta

Pays-Bas

NL11 Groningen
NL12 Friesland
NL13 Drenthe
NL21 Overijssel

NL22 Gelderland
NL23 Flevoland
NL31 Utrecht
NL32 Noord-Holland
NL33 Zuid-Holland
NL34 Zeeland
NL41 Noord-Brabant
NL42 Limburg (NL)

Autriche

AT11 Burgenland
AT12 Niederösterreich
AT13 Wien
AT21 Kärnten
AT22 Steiermark
AT31 Oberösterreich
AT32 Salzburg
AT33 Tirol
AT34 Vorarlberg

Pologne

PL11 Łódzkie
PL12 Mazowieckie
PL21 Małopolskie
PL22 Śląskie
PL31 Lubelskie
PL32 Podkarpackie
PL33 Świętokrzyskie
PL34 Podlaskie
PL41 Wielkopolskie
PL42 Zachodniopomorskie
PL43 Lubuskie
PL51 Dolnośląskie
PL52 Opolskie
PL61 Kujawsko-Pomorskie
PL62 Warmińsko-Mazurskie
PL63 Pomorskie

Portugal

PT11 Norte
PT15 Algarve
PT16 Centro (P)
PT17 Lisboa



PT18 Alentejo
PT20 Região Autónoma dos Açores
PT30 Região Autónoma da Madeira

Roumanie

RO11 Nord-Vest
RO12 Centru
RO21 Nord-Est
RO22 Sud-Est
RO31 Sud — Muntenia
RO32 București — Ilfov
RO41 Sud-Vest Oltenia
RO42 Vest

Slovénie

SI00 Slovenija

Slovaquie

SK01 Bratislavský kraj
SK02 Západné Slovensko
SK03 Stredné Slovensko
SK04 Východné Slovensko

Finlande

FI13 Itä-Suomi
FI18 Etelä-Suomi
FI19 Länsi-Suomi

FI1A Pohjois-Suomi
FI20 Åland

Suède

SE01 Stockholm
SE02 Östra Mellansverige
SE04 Sydsverige
SE06 Norra Mellansverige
SE07 Mellersta Norrland
SE08 Övre Norrland
SE09 Småland med öarna
SE0A Västsverige

Royaume-Uni

UKC1 Tees Valley and Durham
UKC2 Northumberland and Tyne and Wear
UKD1 Cumbria
UKD2 Cheshire
UKD3 Greater Manchester
UKD4 Lancashire
UKD5 Merseyside
UKE1 East Riding and North Lincolnshire
UKE2 North Yorkshire
UKE3 South Yorkshire
UKE4 West Yorkshire
UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire

UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire
UKF3 Lincolnshire
UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire
UKG2 Shropshire and Staffordshire
UKG3 West Midlands
UKH1 East Anglia
UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire
UKH3 Essex
UKI1 Inner London
UKI2 Outer London
UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
UKJ2 Surrey, East and West Sussex
UKJ3 Hampshire and Isle of Wight
UKJ4 Kent
UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset
UKK2 Dorset and Somerset
UKK3 Cornwall and Isles of Scilly
UKK4 Devon
UKL1 West Wales and the Valleys
UKL2 East Wales
UKM1 North Eastern Scotland
UKM2 Eastern Scotland
UKM3 South Western Scotland
UKM4 Highlands and Islands
UKN0 Northern Ireland



PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2

Islande

IS Ísland

Liechtenstein

LI Liechtenstein

Norvège

NO01 Oslo og Akershus

NO02 Hedmark og Oppland

NO03 Sør-Østlandet

NO04 Agder og Rogaland

NO05 Vestlandet

NO06 Trøndelag

NO07 Nord-Norge

Suisse

CH01 Région lémanique

CH02 Espace Mittelland

CH03 Nordwestschweiz

CH04 Zürich

CH05 Ostschweiz

CH06 Zentralschweiz

CH07 Ticino